

Réf: Dossier 462054

Avis de constitution

SOCIETE « MINING EXCELLENCE GROUP » en abrégé « MEG »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE SOLEIL 3 LOT 43
ILOT 656 SECTION CX PARCELLE 369. 12 BP 2567
ABIDJAN 12, Lot 43, Ilot 656

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2025, et enregistrés le 06/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MINING EXCELLENCE GROUP » en abrégé « MEG »

Objet : ACTIVITES MINIERES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE SOLEIL 3 LOT 43
ILOT 656 SECTION CX PARCELLE 369. 12 BP 2567
ABIDJAN 12, Lot 43, Ilot 656

Dirigeant(s) M TOUNKARA CHEICH MOHAMED OMAR
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11768 du 24/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72573/GTCA/RC/2025 du 24/11/2025

